

E-06 | INSTAGRAM : METTRE EN VALEUR SES CREATIONS

Durée

1 JOUR
(7 heures)

Public concerné

Tout public

Pré-requis

Aucun pré-requis

Tarif*

> Formation collective

(de 5 à 8 stagiaires)

- Public artisanal :
90 €/jour/personne
- Public non artisanal :
285 €/jour/personne

> Formation individuelle

- Public artisanal :
435 €/jour/personne
- Public non artisanal :
845 €/jour/personne

* Se renseigner pour connaître les conditions
de financement de la formation

Lieu

Orléans / Montargis

Dates

A définir

* Validation de la session de stage
collectif dépend du nombre d'inscriptions

Délais d'accès

Varie en fonction du nombre
d'inscription, du financement mobilisé
et du délai d'accord de prise en
charge

En savoir +

Séverine DOKOSSI
☎ **02 38 42 12 75**
s.dokossi@cma-loiret.fr

► Objectifs

Comprendre les enjeux d'instagram

Mettre en place une communication efficace et développer sa visibilité
Construire un compte Instagram moderne et efficace
Configurer son compte et le lier à sa page Facebook
Promouvoir son compte, les leviers gratuits et payants

► Programme

INSTAGRAM POUR SON ACTIVITE (2 heures)

Comprendre les nouvelles tendances sur Instagram
Identifier les nouvelles fonctionnalités à venir
Personnifier sa marque et la matérialisation sur Instagram
Définir précisément le rôle de sa marque sur cet outil
Mieux qualifier et quantifier les objectifs de sa présence

DEFINIR SES CLIENTS SELON INSTAGRAM (3 heures)

Développer une stratégie de contenu sur mesure
Rédiger les messages clés clairs pour Instagram
Mettre en place une ligne éditoriale
Identifier les thématiques de contenu adaptées
Maximiser l'impact de sa direction artistique

INTERAGIR AVEC SES ABONNES (2 heures)

Comprendre le concept de stratégie de l'interaction
Assimiler les enjeux et pratiques en termes d'interaction
Découvrir de nouveaux outils pour améliorer son ROI
Comprendre le rôle du marketing publicitaire et d'influence
S'appuyer sur les réseaux sociaux pour générer du trafic sur son site
web

► Méthodes et moyens pédagogiques

Mise en pratique grâce à des exercices d'application.
Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation
Documents supports de formation projetés
Exposés théoriques, études de cas
1 poste informatique par participants vidéoprojecteur connexion wifi sur
chaque poste

► Document remis

Remise d'un support écrit reprenant une synthèse des informations de la
formation et échange de courriel entre intervenant et apprenant.

► Formateur

GENDRE Cécile : webmaster et formatrice en formation continue depuis 15
ans.

DES FORMATIONS POUR TOUS



L'établissement s'est doté d'une capacité à étudier au cas par cas les besoins spécifiques des candidats qui voudront postuler à une formation afin de mobiliser les moyens nécessaires pour compenser les conséquences d'un handicap.

Référent handicap :
Elodie GUIET

ORGANISME DE FORMATION

CHAMBRE DE METIERS
ET DE L'ARTISANAT
CENTRE-VAL DE LOIRE

N° SIRET :
130 027 980 00023

N° de déclaration
d'existence : **24450381045**



► Dispositif d'information et de positionnement des stagiaires

Un entretien individuel est proposé pour évaluer le besoin du stagiaire et l'orienter vers un parcours de formation adapté. Il est remis à chaque candidat un programme détaillé, les dates, les conditions financières de la formation, un bulletin d'inscription, un devis ou une convention de stage. Un questionnaire est complété en amont pour chaque futur stagiaire afin d'identifier son parcours passé, définir ses objectifs, positionner ses attentes dans le but de personnaliser et individualiser la formation. Ce questionnaire est ensuite confié au formateur. Toute information demandée à un candidat a un lien avec la formation et reste confidentielle

► Prise en compte de l'appréciation des stagiaires

Une enquête de satisfaction est à compléter lors de la dernière séance de formation sur le déroulement et le contenu de la formation. Avec l'appui externe de la société HORIZONTAL SOFTWARE, **un questionnaire à « chaud »** est envoyé dans les 10 jours puis **un questionnaire à « froid »** dans les 2 mois après la formation pour évaluer les compétences acquises et leur mise en œuvre.

► Evaluation des acquis de formation

Remise d'une attestation de compétences pour mesurer l'atteinte des objectifs pédagogiques, formulés en termes de "être capable de". Elle mesure les capacités développées en formation, qui pourront être mise en oeuvre dans une situations sociale ou professionnelle, en fonction de l'environnement de l'entreprise. Cette évaluations est élaborée par le formateur à partir des situations pédagogiques utilisées et impliquant le stagiaire.

► Suivi post-formation

Un suivi individuel peut-être proposé selon vos besoins.
Nous consulter pour connaître nos prestations d'accompagnement et/ou de formation.

► RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Votre conseillère : **Séverine DOKOSI ☎ 02 38 42 12 75**
s.dokossi@cma-loiret.fr